



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SECURITE  
ALIMENTAIRE ET DE LA VALORISATION DE LA RURALITE



PROJET D'APPUI AU PROGRAMME  
GRAINE PHASE 1



PROJET D'APPUI AU PROGRAMME  
GRAINE PHASE 1

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICE DE CONSULTANT-FIRMES)

==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*

### RÉPUBLIQUE GABONAISE

\*\*\*\*\*

## PROJET D'APPUI AU PROGRAMME GRAINE PHASE 1 (PAPG1)

**EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) LOCAL DEVANT ÉLABORER LES NOTICES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (NIES) ET LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PGES) DU PAPG1**

AMI NUMÉRO : AMI-02/PAPG1/CEP/2023  
SECTEUR : AGRICOLE  
SOURCE DE FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT  
PRÊT N° : 2000200001902 du 11 décembre 2017  
N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-GA-A00-003

La République Gabonaise a sollicité et reçu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Programme Graine Phase 1 (PAPG1) et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre dudit prêt pour effectuer et financer le contrat pour la réalisation par des consultants locaux, des Notices d'Impacts Environnementales et Sociales (NIES) et le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) des travaux de construction des plateformes, des centres de multiplication et de diffusion du matériel végétal, de l'Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies (INSAB), la construction du laboratoire du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Institut de Recherche Agronomique et Forestière (IRAF).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'évaluation du niveau de conformité du projet par rapport à la réglementation gabonaise et aux exigences environnementales et sociales de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il s'agit spécifiquement des :

- Points clés du cadre normatif et réglementaire (environnemental, sécuritaire, social) ;
- Aspects environnementaux significatifs des travaux qui ont été peu ou pas bien perçus lors des travaux ;
- Risques environnementaux associés aux opérations, procédés et technologies utilisées dans le projet ;
- Pratiques inappropriées et catégorisation de ces pratiques ;
- Cas de non-conformité aux exigences de la réglementation nationale, normes et bonnes pratiques internationalement reconnues ;
- Impacts environnementaux déjà visibles du fait des pratiques non conformes ;
- Risques économiques et juridiques encourus ;
- Gérer de façon équitable les incidences qui pourraient découler de la mise en œuvre du projet et garantir la conformité avec la législation de la République gabonaise et les exigences de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Ressortir les caractéristiques socio-économiques et les moyens d'existence des populations impactées ;
- Intégrations dans le Plan de Gestion Environnemental et Social actualisé des aspects environnementaux et sociaux nouveaux identifiés lors de la mise en œuvre générale du projet ;
- Identifications des risques potentiels dans les zones du projet que pourraient engendrer l'exécution des travaux ;
- Propositions de mesures d'atténuation réalistes pour les impacts potentiellement négatifs et les mesures de bonification pour les impacts éventuellement positifs ;
- Établir des indicateurs objectivement vérifiables qui permettront d'assurer un meilleur suivi environnemental lors de la phase des travaux d'exécution ;
- Propositions de solutions correctives.

de la Ruralité (MASAVR) à travers sa Cellule d'Exécution du Projet « PAPG1 » invite les Consultants (firmes) intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (firmes) doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents ci-après : (i) une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée au Coordonnateur du PAPG1 avec une présentation de la firme ; (ii) et Les références des missions similaires réalisées qui doivent faire ressortir pour chaque mission (a) l'objet de la mission ; (b) le nom, l'adresse et les contacts du client, (c) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (d) le montant du contrat, (vi) l'attestation de service fait ou de bonne exécution, (e) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission (f) les consultants doivent être agréés par la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures d'ouvertures de bureaux suivantes : de lundi à vendredi de 07h30 à 16h30 (heure de Libreville), cellule d'Exécution du PAPG1 au 1er étage de l'immeuble de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon, (ex Ministère de la Planification) à Oloumi- Téléphone. : (+ 241) 060 37 59 98 / 061 00 38 80 - Email : [papg1gabonbad@gmail.com](mailto:papg1gabonbad@gmail.com). Les Termes de Référence (TDR) de la mission ainsi que la Demande de Proposition seront remis aux seules firmes qui seront retenues sur la liste restreinte.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 08 février 2023 à 10h et porter expressément la mention « Avis à Manifestations d'Intérêt pour la réalisation des notices d'impacts environnementales et sociales (NIES) et le plan de gestion environnemental et social (PGES) du PAPG1 ».

À l'attention : de Monsieur le Coordonnateur du PAPG1

Cellule d'Exécution du Projet PAPG1

1er étage immeuble de l'ANBG à Oloumi

(Ex. Ministère de la Planification)

BP : 551 Libreville / Gabon

Téléphone : (+241) 060 37 59 98/ 061 00 38 80

E-mail : [papg1gabonbad@gmail.com](mailto:papg1gabonbad@gmail.com)